

UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

CULTIVER L'ESPRIT D'ENTREPRENDRE

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE :

CAMPUS
CONDORCET
PARIS - AUBERVILLIERS

SPC
Alliance Sorbonne
Paris Cité



www.univ-spn.fr

INTRODUCTION

Vous êtes porteur d'une idée ou d'un projet ?

Vous souhaitez entreprendre ou avez l'âme d'un entrepreneur ?

Vous êtes simplement curieux et la gestion de projet vous intéresse ?

Selon votre statut et vos besoins, il existe **différents dispositifs** proposés à l'université Sorbonne Paris Nord pour vous accompagner !

SOMMAIRE

- 3 Introduction
- 4 Je découvre
- 6 Je me lance
- 10 Je développe
- 12 Je finance
- 16 Je grandis
- 18 Contacts



JE DÉCOUVRE

S'initier à l'entrepreneuriat UE « 4 jours pour entreprendre »

Organisé en quatre étapes, ce module couvre l'écosystème entrepreneurial, la découverte client avec le Business Model Canvas, la stratégie de financement et les aspects juridiques, jusqu'au pitch final.

Il se déroule en ligne sur les semestres 1 et 2, avec quatre séances le samedi.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tout étudiant de l'université Sorbonne Paris Nord et d'ailleurs.

Les étudiants doivent vérifier auprès de leur responsable de formation si cette UE est validable (2 crédits ECTS).

Une note est attribuée à l'issue du module puis transmise aux responsables de formation.

POUR EN SAVOIR PLUS :

pepite.creajidf@univ-paris13.fr

S'engager auprès d'actions collectives UE « Engagement étudiant »

S'engager dans une activité associative, solidaire ou citoyenne permet aux étudiants de développer des compétences utiles pour leur parcours personnel et professionnel.

Ces compétences (organisation, travail en équipe, gestion de projet, etc.) peuvent être valorisées dans leur formation.

Cette reconnaissance peut prendre la forme d'une UE « Engagement étudiant » intégrée au cursus et/ou d'un aménagement des études.

QUI EST CONCERNÉ ?

Tout étudiant de l'université Sorbonne Paris Nord (hors BUT) engagé bénévolement dans une association, une activité professionnelle, militaire, un service civique, ou un volontariat dans les armées.

POUR EN SAVOIR PLUS :

www.univ-spn.fr/reconnaissance-de-lengagement-etudiant



JE ME LANCE

> PENDANT MES ÉTUDES

Le Statut National d'Étudiant-Entrepreneur (SNEE) avec PEPITE CréaJ IDF (Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat CréaJ IDF)

Le SNEE vous permet en tant qu'étudiant ou jeune diplômé de l'université Sorbonne Paris Nord d'être accompagné dans la construction ou le développement de votre projet entrepreneurial, tout en poursuivant vos études et/ou en prolongeant votre statut étudiant.

Avantage + : Appréhender toutes les dimensions de la création d'entreprise et passer sereinement de l'idée à la création de votre projet en conservant son statut étudiant et les avantages associés !

POUR QUI ?

Tous les étudiants et jeunes diplômés, dès le baccalauréat. Il est ouvert à tous les projets, quelles que soient les études suivies.

Attention ! Si vous êtes jeune diplômé, l'inscription au D2E est obligatoire en même temps que le SNEE (voir paragraphe correspondant).

QUELS SONT LES AVANTAGES DE CE STATUT ?

- Des formations à l'entrepreneuriat de manière présentielle et/ou distancielle.

- Un aménagement de votre emploi du temps (en concertation préalable avec le responsable de votre formation).
- Une substitution possible de votre stage obligatoire par le temps de travail passé sur votre projet entrepreneurial (en concertation préalable avec le responsable de votre formation et votre référent entrepreneuriat).

POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Le Statut National Étudiant-Entrepreneur est attribué pour une année universitaire, renouvelable le temps de vos études.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

C'est gratuit. Pour obtenir le Statut National d'Étudiant-Entrepreneur, il ne vous sera demandé aucun paiement ni pour la démarche, ni lors de l'obtention du statut.

COMMENT OBTENIR LE SNEE ?

1. Je me connecte toute l'année sur :
snee.enseignementsup-recherche.gouv.fr
2. Votre dossier sera examiné par PEPITE CréaJ IDF.
3. Vous serez convoqué pour présenter votre projet à l'oral devant un comité de sélection (octobre, janvier ou juin).

ET APRÈS ?

Si vous êtes accepté au sein du dispositif, vous aurez la possibilité d'accéder à l'ensemble des ateliers proposés par le PEPITE CréaJ IDF ainsi que les différents concours, conférences et bien d'autres programmes auxquels vous pourrez participer en fonction de vos disponibilités et de ce qui correspond le mieux à vos besoins pour mener à bien votre projet.

Pépité CréaJ IDF, c'est quoi ?

Le Pépité (Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat) CréaJ IDF associe plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche (universités, écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, etc), des acteurs économiques et des réseaux d'accompagnement sur Paris, la Seine-Saint-Denis et le Val de Marne.

> APRÈS MES ÉTUDES

Le Diplôme Universitaire d'Étudiant-Entrepreneur - DU D2E

Le D2E s'adresse aux jeunes diplômés dès le baccalauréat.

Attention ! Si vous êtes jeune diplômé, l'inscription au D2E est obligatoire en même temps que le SNEE.

Les frais d'inscription au D2E coûtent 500 € (en formation initiale) et 1 800 € (en formation continue) et peuvent être pris en charge si vous bénéficiez d'une bourse sur critères sociaux.

D'une durée d'un an, il permet d'obtenir un diplôme spécialisé dans l'entrepreneuriat et la gestion, à valoriser dans votre parcours professionnel.

Vous pourrez bénéficier, une journée par semaine, d'une formation au plus près des besoins de votre projet entrepreneurial.

Le diplôme s'organise sous la forme d'ateliers collectifs animés par des acteurs de l'écosystème, en plus des rendez-vous individuels avec le mentor dont vous bénéficiez. Fil conducteur, le tronc commun s'articule autour d'une quinzaine de thématiques essentielles pour aborder l'entrepreneuriat (business plan ; comptabilité ; pitch ; communication...).

Des ateliers spécifiques sont également proposés afin de répondre à certaines thématiques spécifiques inhérentes aux projets portés.

Pour en savoir plus :



JE DÉVELOPPE

Intégrer l'incubateur université Sorbonne Paris Nord

Au sein du campus de Villetaneuse, l'INCUB'SPN a pour mission de vous épauler à travers un accompagnement complet et personnalisé.

En intégrant l'INCUB'SPN, en tant que porteur de projet, vous pouvez bénéficier :

- d'espaces de co-working ;
- de rendez-vous de suivi de projet réguliers, notamment avec un business coach ;
- de formations et réunions de co-développement organisées en fonction des besoins ;
- la possibilité de valoriser le projet lors de grands événements ;
- des échanges conviviaux et moments informels pour avancer sur le plan personnel au fur et à mesure que le projet avance.

Les start-up incubées peuvent aussi bénéficier de l'expertise des étudiants de l'université Sorbonne Paris Nord au travers de différents hackathons tout au long de l'accompagnement.

À QUI S'ADRESSE L'INCUB'SPN ?

Aux étudiants, doctorants ; enseignants-chercheurs et habitants du territoire nord-francilien.

QUELLE EST LA DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT ?

L'accompagnement se déroule sur une période de trois à dix-huit mois.

COMMENT POSTULER ?

Pour postuler à l'accompagnement, il suffit d'écrire par email à cette adresse :

incub13@univ-paris13.fr.

Vous recevrez ensuite un formulaire à renseigner et à renvoyer.

Après avoir reçu votre questionnaire, les candidatures présélectionnées seront reçues par un comité d'experts.

Préparez-vous à présenter oralement votre projet !

Lors du comité, les critères suivants sont pris en considération :

- la viabilité économique du projet,
- la pertinence et le caractère innovant du concept,
- l'adéquation entre le projet et l'équipe dirigeante.



Financer son projet avec le FSDIE de l'université Sorbonne Paris Nord ?

Le fond de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) est une enveloppe budgétaire au sein de l'université Sorbonne Paris Nord, destinée à financer les projets des associations étudiantes qui contribuent au développement et au rayonnement de la vie étudiante.

Le FSDIE vise à soutenir différents projets dans tous les domaines : culture artistique, culture scientifique, sport, environnement, solidarité, santé, citoyenneté, handicap, etc.

Montant des aides

Il n'existe pas de montant indicatif ni de plafond prédéfini concernant les aides accordées dans le cadre du FSDIE.

Les financements sont étudiés au cas par cas, en fonction de la nature, de la qualité et de l'impact du projet présenté.

À noter que tout financement supérieur à 15 000 € fait l'objet d'un examen complémentaire et d'un vote en Conseil d'administration de l'université.

Calendrier des commissions

Quatre commissions FSDIE sont organisées chaque année universitaire, généralement selon le calendrier suivant : Octobre / Janvier / Avril / Juin.

Prise de rendez-vous et accompagnement

Il n'existe pas de procédure formalisée obligatoire en amont du dépôt.

Toutefois, les porteurs de projet sont vivement encouragés à prendre contact avec le Pôle Vie Étudiante afin de bénéficier d'un accompagnement dans la structuration de leur dossier.

Les demandes de rendez-vous peuvent être adressées à l'adresse suivante :

vie-associative@univ-paris13.fr.

Cet échange permet d'orienter, conseiller et sécuriser les démarches avant le passage en commission.

Exemples de projets financés

À titre illustratif, plusieurs projets étudiants ont récemment bénéficié d'un financement FSDIE :

- « Hôpital des Nounours » porté par l'association AESP13 ;
- voyage d'étude à Berlin porté par l'association VITANIM ;
- participation à la Coupe du monde de robotique portée par l'association CRIG.

Ces exemples témoignent de la diversité des initiatives soutenues, tant sur le plan culturel, pédagogique que scientifique.

D'autres aides au CROUS !

Selon la nature du projet, plusieurs dispositifs du CROUS permettent de soutenir les initiatives étudiantes, notamment dans les domaines culturels, scientifiques et solidaires.

Ces aides offrent un accompagnement complet : appui méthodologique, financements, ressources matérielles et accès à des espaces de diffusion.

Deux dispositifs principaux

- Culture-ActionS : pour les projets portés par des étudiants ou des associations étudiantes.
- CVEC : pour les projets portés par des établissements d'enseignement supérieur.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ.

Être rattaché à un établissement situé en Seine-et-Marne (77), en Seine-Saint-Denis (93) ou dans le Val-de-Marne (94) et proposer un projet hors cadre de formation dans l'un des domaines suivants : culture, sport, santé/prévention, accompagnement social ou amélioration des conditions d'accueil.

Le calendrier des commissions et le dépôt des projets sont accessibles sur le site du CROUS :

<https://www.crous-creteil.fr/sortir-bouger-creer/soutiens-aux-projets-etudiants>



JE GRANDIS

Prolonger votre aventure entrepreneuriale hors les murs de l'université Sorbonne Paris Nord... C'est possible !

Il existe plusieurs types de structures : couveuses, incubateurs, pépinières, les coopératives d'activité et d'emploi, le portage salarial...

Il peut être compliqué de savoir vers quel type de structure se tourner pour continuer à être accompagné sur son projet.

Prenez le temps de la réflexion, étudiez ce qui est proposé en termes d'accompagnement et de services mais aussi des spécialisations de chaque structure avant de vous engager.

À l'université Sorbonne Paris Nord, nous pouvons vous mettre en relation avec nos partenaires territoriaux, pour des locaux (PEP de La Courneuve, 14K à Montmagny...), avec nos partenaires scientifiques et de développement (ERGANE0, PUI CY Transfer, PUI Valocité...).

Nous pouvons aussi vous accompagner vers les partenaires qui vous accompagneront dans le financement de votre croissance (BPI France, Réseau Initiative, banques locales).

Nos conseils

- Bien définir vos besoins en termes de ressources et de services avant de rechercher les différentes structures existantes.

- Prenez soin de vous informer également sur les professionnels présents afin de déterminer si leur expertise, leurs compétences et leurs réseaux correspondent à votre projet.
- Contactez les anciens porteurs de projets pour connaître leurs points de vue sur cette expérience au sein de la structure que vous avez ciblée ; les a-t-elle aidés à concrétiser leurs projets ? À quel réseau donne-t-elle accès ? Quels financements ? Avantages et inconvénients de cette dernière, etc. ?

N'hésitez pas à nous contacter et à prendre rendez-vous pour échanger sur votre projet !



CONTACTS

> PEPITE CRÉAJ IDF

Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et
l'Entrepreneuriat CréaJ Ile de France

Université Sorbonne Paris Nord

99 Av. Jean Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

01 49 40 21 36

pepите.creajidf@univ-paris13.fr

> INCUB'SPN

Université Sorbonne Paris Nord

99 Av. Jean Baptiste Clément

93430 Villetaneuse

01 49 40 35 58

incub13@univ-paris13.fr



UNIVERSITÉ
SORBONNE
PARIS NORD

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD MEMBRE

CAMPUS @ A-SPC
CONDORCET Alliance Sorbonne
Paris Cité



www.univ-spn.fr



Campus de Villetaneuse

99 av. Jean Baptiste Clément

93430 Villetaneuse



EN VOITURE

Depuis Paris

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille, puis Sortie N°2 (Saint-Denis – Stade de France), puis direction Villetaneuse Université



EN TRANSPORT

Depuis Paris

Train ligne H, de la Gare du Nord (quais 30 à 36), jusqu'à la gare d'Epinay-Villetaneuse.

En Gare du Nord, suivre l'une des directions Persan-Beaumont, Valmondois, Monsoult-Maffliers ou Pontoise en vérifiant, sur le quai de départ, que le train s'arrête en gare d'Epinay-Villetaneuse.

En Gare d'Epinay-Villetaneuse, sortie côté Villetaneuse puis prendre la ligne T11 en direction du Bourget et descendre à l'arrêt Villetaneuse-Université.

Ou, toujours en Gare d'Epinay-Villetaneuse, prendre le bus 361 direction Gare de Pierrefitte – Stains RER, arrêt Université paris 13.

Vous pouvez également emprunter le Tramway T8 à partir de Saint-Denis Porte de Paris (M13) et descendre au terminus Villetaneuse Université.

Depuis le campus de Saint-Denis

Prendre le Tramway 1 à la station Marché de Saint-Denis jusqu'à Saint-Denis Gare puis le Tramway 8 direction Gare d'Enghien, arrêt Carnot.

Depuis le campus de Bobigny

Marcher directement depuis le campus jusqu'au bus 152, station La Courneuve-8 mai 1945 ou prendre le Tramway 1 à Drancy-Avenir pour atteindre cette station. Descendre à Jean Jaurès – Division Leclerc puis prendre le T11 jusqu'à l'arrêt Villetaneuse-Université.